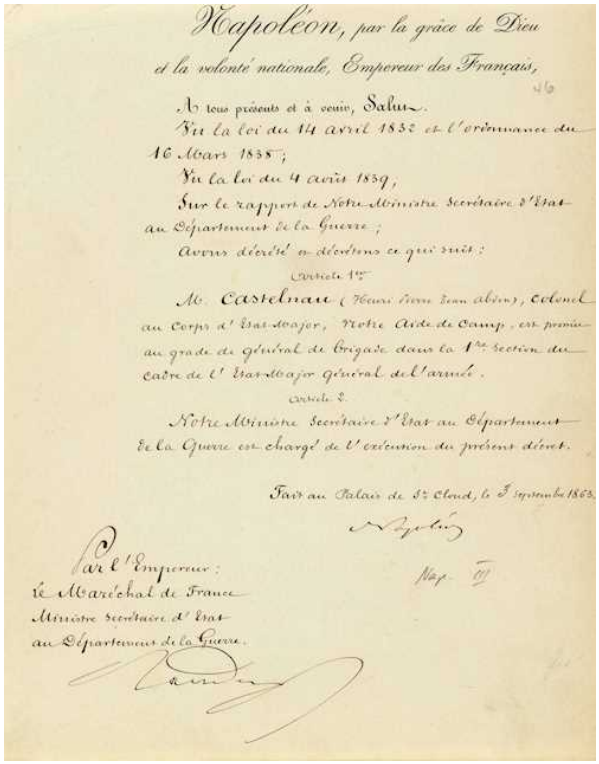

Napoléon, par la grâce de Dieu
et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, Salut.
Vu la loi du 14 avril 1832 et l'ordonnance du
16 Mars 1838;
Vu la loi du 4 août 1839,
Sur le rapport de Notre Ministre Secrétaire d'Etat
au Département de la Guerre;
Avons décrété et décrétons ce qui suit:
Article 1er
M. Castelnau (Henri Pierre Jean Abdon), Colonel
au Corps d'Etat-Major, Notre Aide de Camp, est promu
au grade de général de brigade dans la 1re Section du
cadre de l'Etat-Major général de l'armée.
Article 2
Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département
de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.
Fait au Palais de St. Cloud, le 3 septembre 1863.
Napoléon
Par l'Empereur:
Le Maréchal de France
Ministre Secrétaire d'Etat
au Département de la Guerre.
Randon

NAPOLEONICA -

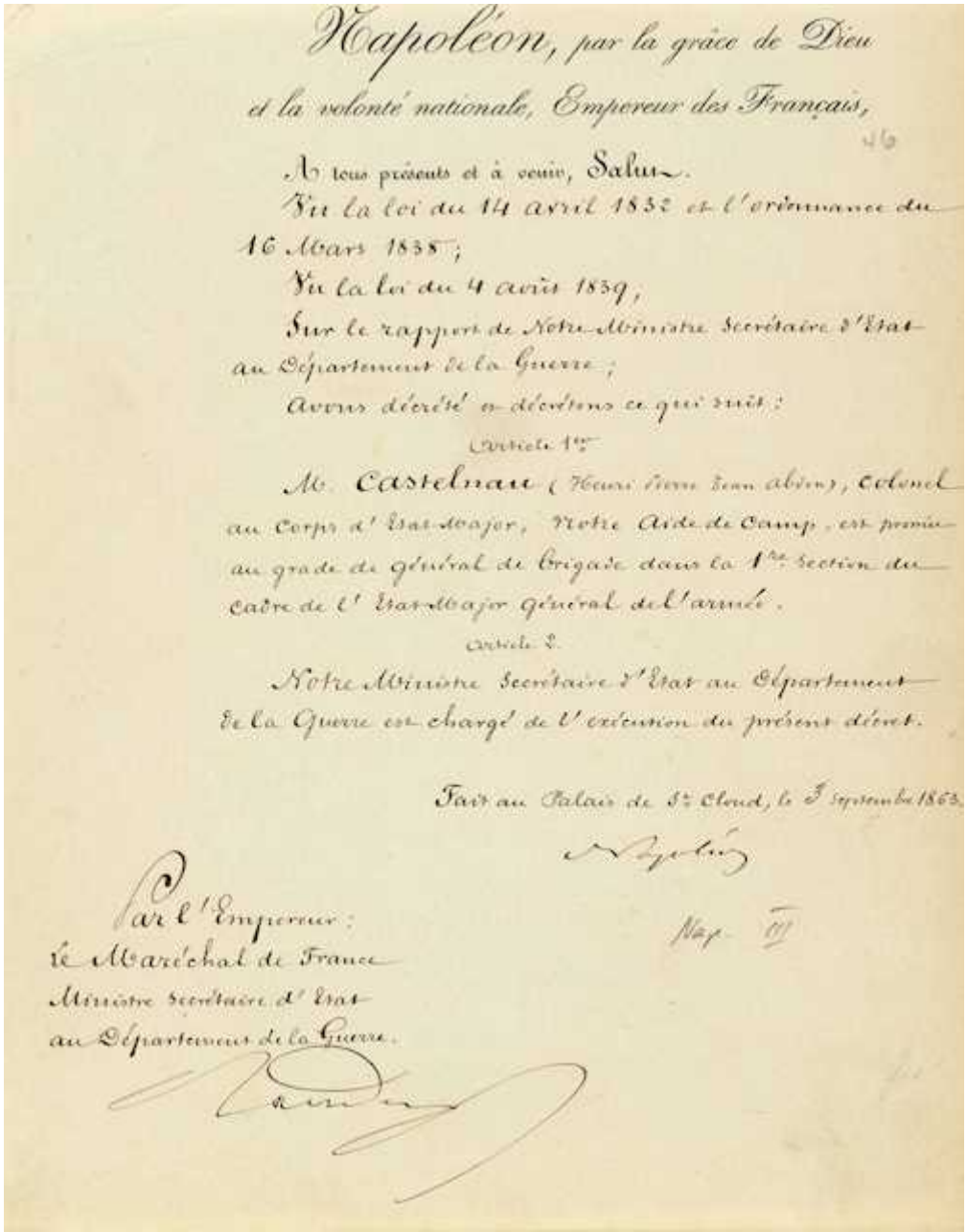
Napoleon III., Kaiser der Franzosen (1808-1873).

Bestallungsurkunde mit eigenh. Unterschrift und gedrucktem Briefkopf.

Palais de St. Cloud, 3.9.1863. Gr.-4°. 1 S.

Ernennung von Henri-Pierre-Abdon Castelnau (1814-1890) zum "Colonel au Corps d'Etat-Major", gegengezeichnet vom Kriegsminister Jacques-Louis Randon (1795-1871). - In den Rändern minim gebräunt.

CHF 200 / 300
€ 210 / 310



Napoléon, par la grâce de Dieu
et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 14 avril 1832 et l'ordonnance du 16 Mars 1838;

Vu la loi du 4 août 1839,

Sur le rapport de Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre;

Avons décrété et décrétons ce qui suit:

Article 1er

M. Castelnau (Henri Pierre Jean Albin), Colonel au Corps d'Etat Major, Notre Aide de Camp, est promu au grade de général de brigade dans la 1re Section du cadre de l'Etat Major général de l'armée.

Article 2.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais de St. Cloud, le 3 Septembre 1863.

Napoléon

Nap III

Par l'Empereur:
Le Maréchal de France
Ministre Secrétaire d'Etat
au Département de la Guerre.